



Étude d'un poste de travail

Inclus dans l'offre socle

Réaliser l'étude d'un poste de travail, pour quoi faire ?

Conseiller

l'employeur pour l'aménagement du poste de travail afin de prévenir les risques professionnels et de tenir compte de la présence éventuelle d'un problème de santé ou d'un handicap.

Conseiller

le salarié sur les mesures de prévention à respecter à son poste de travail pour préserver sa santé.

Actualiser

la connaissance du poste de travail avant tout avis d'inaptitude émis par le médecin du travail.

La réalisation d'une étude de poste, comment ça se passe ?

Qui est concerné par la réalisation de l'étude d'un poste de travail ?

L'étude de poste de travail peut concerner tout travailleur dans toute entreprise. Elle peut être réalisée dans le cadre d'une démarche d'aide à l'évaluation des risques et de conseil de prévention, ou lorsqu'un problème de santé ou un handicap motive un aménagement des conditions de travail pour favoriser le maintien dans l'emploi. Elle est également requise si le médecin du travail envisage d'émettre un avis d'inaptitude.

Analyser les conditions de travail

L'étude d'un poste de travail est basée sur l'observation du travailleur à son poste de travail. Elle analyse les conditions de travail et les contraintes qu'il peut rencontrer : ambiance de travail, contraintes physiques, cadence de travail, mode opératoire employé, produits utilisés, ou toute source de danger en général. L'étude d'un poste de travail vise à analyser la compatibilité d'un poste avec sa tenue par un travailleur.

Dans le cas où le travailleur a une maladie ou est reconnu travailleur handicapé, sont analysées et prises en compte les capacités existantes : temps de réactions, capacités visuelles, physiques, toucher, mobilité, etc.

Mais l'étude d'un poste de travail peut aussi être réalisée en prévention, sans qu'un handicap ou un problème de santé soit constaté, dans une démarche générale d'évaluation des risques dans l'entreprise. Elle peut ainsi contribuer à la rédaction du Document Unique et la détermination du plan d'actions de prévention.

Enfin, dans l'hypothèse d'un avis d'inaptitude, les observations actualisées au poste de travail viennent conforter et étayer la décision du médecin du travail. Elles permettent de confirmer l'inaptitude au poste ou de mettre en évidence des aménagements encore possibles.

Recommander des aménagements du poste de travail

En fonction des résultats de l'étude, si besoin, un membre de l'équipe

pluridisciplinaire du SPSTI conseille l'employeur en termes d'aménagement de l'espace, de l'organisation du poste, ou de matériels mis à disposition, qui amélioreront les conditions de travail. Ces aménagements peuvent prendre des formes multiples : installation de nouveaux équipements, limitation des efforts de manutention, amélioration de l'ergonomie du poste, modification d'un procédé, etc.

Ces aménagements, lorsqu'ils sont individualisés, peuvent être consignés, après échange avec le salarié et l'employeur, dans un document annexé à un avis d'aptitude, à une attestation de suivi, ou à la fiche d'entreprise réalisée par le SPSTI pour aider l'employeur dans son évaluation des risques.

Les éventuels coûts engendrés par l'aménagement du poste de travail peuvent faire l'objet d'aides de la part de l'Assurance Maladie (Carsat ou Cramif en Ile de France), ou de l'AGEFIPH dans le cas d'un travailleur reconnu travailleur handicapé. Le SPSTI est à même de guider l'employeur dans ces recherches de financements.

Cibler des conseils de prévention à destination du salarié

La connaissance fine du poste de travail permet aux professionnels du SPSTI de donner des conseils de prévention ciblés et adaptés au travailleur concerné. Les visites périodiques ou occasionnelles du suivi de son état de santé en sont notamment l'occasion.

V1072022



Pour plus d'informations sur la réalisation des études des postes de travail, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.



Étude d'un poste de travail

Contactez votre centre de prévention en santé au travail :

Secteur Toulon-Ouest

Ollioules

Parc Athéna
Impasse des Peupliers
Quartier Quiez - BP 125
83192 Ollioules Cedex
04 94 46 93 60

Signes

Centre de Vie Parc d'activités
ZI Signes - BP 714
83030 Signes
04 94 10 03 60

Sanary-sur-Mer

4070, ancien chemin de
Toulon
Lieu-dit "Le Pont d'Aran"
83110 Sanary-sur-Mer
04 94 29 03 94

La Seyne-sur-Mer

57, Allée de Vilnius
ZAC Jean Monnet
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 11 04 50

Secteur Toulon Centre

Toulon Carnot

13 rue Berrier Fontaine
"Le Carnot" - Entrée B
3ème Etage
83000 Toulon
04 94 89 97 97

Toulon La Pléiade

Immeuble La Pléiade
174, Rue Danton
83000 Toulon
04 94 46 92 40

Secteur Toulon-Est

ZI La Garde Toulon-Est

398, Avenue Joseph Louis
Lambot
ZI TOULON EST LA GARDE
BP 55
83087 Toulon Cedex 9
04 94 08 63 33

Secteur Hyères Bormes

Hyères-les-Palmiers

Centre Europe Le Palatin
6 rue George Simenon
83400 Hyères-les-Palmiers
04 94 12 63 10

Bormes-les-Mimosas

Lotissement Magali
Lots 10 - 11
Lieu-dit "La Vielle"
83230 Bormes-les-Mimosas
04 94 93 06 05

Cavalaire-sur-Mer

Résidence le turquoise
N° 25 rue Alphonse Daudet
83240 Cavalaire-sur-Mer
04 94 11 51 13

Secteur Brignoles Le Cannet

Brignoles

N°81 Le Clos Saint Lazare
560, avenue des Martyrs de la
Résistance
83170 Brignoles
04 94 37 21 60

Saint-Maximin

Av. de la Maximinoise
ZA Route d'Aix
83470 Saint-Maximin-
la-Sainte-Baume
04 94 11 51 11

Le Cannet-des-Maures

Lot N°5
ZAC de Gueiranne
83340 Le Cannet-des-
Maures
04 94 50 09 15

Secteur Draguignan

Draguignan

Clos des Florentins
424 avenue Saint
Hermentaire
83300 Draguignan
04 94 50 90 80

Secteur Sainte-Maxime

Sainte-Maxime

Immeuble Le Mathias 1
Route du Plan de la Tour
Quartier du Couloubrier
83120 Sainte-Maxime
04 94 55 07 20

Saint-Tropez

"Espace des lices"
7, Boulevard Louis Blanc
83990 Saint-Tropez
04 94 97 69 60

Cogolin

64 rue Carnot
83310 Cogolin
04 94 55 07 20

Secteur Fréjus – Puget

Fréjus

"Le Cristal"
4 Rue des Troupes de Marine
83600 Fréjus
04 94 44 53 60

Puget-sur-Argens

Lot n°5
Lotissement des Vernèdes
Chemin des Vernèdes
83480 Puget-sur-Argens
04 94 19 68 70